

LA PAGE FÉDÉRALE

Les résultats du Référendum du Livre

A la première question ; Voulez-vous Oui ou Non rester à la C.G.T. :
28.953 syndiqués ont répondu OUI, soit 59 %.
18.060 syndiqués ont répondu NON, soit 37 %.

A la deuxième question : Etes-vous partisans de l'Autonomie ou de Force Ouvrière :
26.414 voix ont répondu Autonomie, soit 54 %.
5.505 voix ont répondu F. O. soit 11 %.

Premier résultat du référendum, l'orientation de Jouhaux et de Force Ouvrière ne représente qu'une force de 11 % dans la Fédération du Livre. Elle sort écrasée. L'immense majorité des ouvriers du Livre ne veut pas la transformation de leur syndicalisme revendicatif et indépendant en un syndicalisme de soutien au Gouvernement de la 3^e Force.

A première vue, il pourrait sembler que les gars du Livre qui ont débrayé malgré Croizat, en seraient venus à soutenir l'orientation de Frachon, puisqu'ils veulent maintenir leur affiliation à la C.G.T. En aucune façon, et je demande à mes camarades de bien réfléchir à la signification des chiffres. En analysant d'une manière détaillée, les résultats, il apparaît clairement que l'orientation des majoritaires n'a pas beaucoup plus de succès que celle des minoritaires.

En effet, pour apprécier comme il convient les chiffres, il faut avoir à l'esprit que la réponse oui à la première question ne signifie nullement un accord avec la majorité confédérale, pour deux raisons : la première est qu'Ehni qui n'est pas un majoritaire l'a préconisée, la seconde c'est que le Oui signifie : et la condamnation de la scission, et la volonté de maintenir l'unité du syndicat dans la mesure où, à la 2e question, nombreux sont les partisans du oui qui ont répondu Autonomie. Seuls peuvent être comptés comme appliquant les

directives des majoritaires ceux qui n'ont pas accepté l'Autonomie.

L'on sait que Jouhaux, comme Frachon condamnent violemment l'Autonomie.

A la lumière de ces explications préalables, examinons les résultats :

Sur les 19.060 syndiqués qui ont répondu Non à la deuxième question, voulez-vous rester à la C.G.T. ? seuls 5.505 ont voté « Force Ouvrière » ce qui signifie que 12.555 syndiqués condamnent

tives d'Ehni, voulant rester à la C.G.T. tout en excluant la solution de l'autonomie. Si l'on admet que tous sont d'accord avec Frachon - Croizat - ce qui n'est pas le cas, car Ehni n'est pas un majoritaire jusqu'à preuve du contraire - la tendance Frachon représente dans notre Fédération au plus une minorité de 30 % : 15.094 sur 48.767 votants.

Ainsi en additionnant les minorités « Jouhaux » et « Frachon-Croizat » l'on voit que 30 + 11 = 41 % des syndiqués du Livre au maximum suivent les orientations politiques stalinienne et 59 % des syndiqués ont manifesté par leur vote leur méfiance aux orientations de collaborateurs de classe de Jouhaux et Frachon et leur volonté de maintenir leur Fédération indépendante de tout parti et de tout gouvernement.

La grande leçon de notre référendum c'est qu'une majorité 59 % des ouvriers du Livre ont compris qu'il ne fallait pas faire confiance ni à l'orientation Jouhaux, ni à celle de Frachon pour diriger leur syndicat et leur action revendicative. 59 % ont répondu oui ou non à la première question, les uns parce qu'ils estimaient que le oui était la condamnation de la scission « Force Ouvrière », les autres, que le non était la condamnation de l'orientation « Frachon-Croizat » ; à



« Frachon » et « Force Ouvrière » et ont voté « Autonomie » (18.060 non - 5.505 F.O. = 12.555).

Mais 26.414 syndiqués ont voté « autonomie » et qui signifie que 13.859, partisans de rester à la C.G.T. pour condamner la scission de « Force Ouvrière », se sont refusés à suivre les directives de Frachon et ont manifesté leur volonté de maintenir à tout prix l'unité de la Fédération dans l'autonomie (26.414 autonomes - 12.555 autonomes et non = 13.859).

C'est dire que seuls 15.094 syndiqués (28.953 oui - 13.859 oui et autonomie = 15.094 oui et refus d'autonomie) ont suivi les direc-

Après une large discussion, la Conférence d'Unité pour un Congrès extraordinaire de reconstruction démocratique de la C.G.T. estime que l'unité de front de tous les salariés, par dessus leurs appartenances politiques, philosophiques ou religieuses est nécessaire par la résistance à l'offensive généralisée du patronat qui, appuyé par le gouvernement, développe une politique systématique d'abaissement du pouvoir d'achat des masses laborieuses.

La Conférence d'Unité Syndicale condamne la politique menée par Frachon et qui a préparé le terrain de la scission.

Trois ans de violations répétées de la démocratie syndicale - brimades des minorités, calomnie contre les grèves - ont permis aux dirigeants scissionnistes de Forces Ouvrière de trouver certaines forces dans le mouvement syndical.

Trois ans de politique de collaboration de classes menée conjointement par Jouhaux et Frachon, sous le signe du « Produire d'abord », de « la grève arme de classe des trusts », de soutien des gouvernements où siégeaient les ministres communistes et socialistes, ont désorienté de larges couches ouvrières. La scission syndicale qui vise à diviser les forces de la classe ouvrière marche dans le même sens que les mesures patronales et gouvernementales. Briser le front uni des travailleurs à l'entreprise, développer le catégorisme, affaiblir l'organisation syndicale, c'est là le plus grand service que les dirigeants de Forces Ouvrière ont rendu au patronat de ce pays.

Ainsi, la scission syndicale représente une démonstration vivante de l'incapacité des dirigeants des deux tendances de maintenir l'unité de front des travailleurs de toutes tendances en vue de lutter contre le régime du profit.

En conséquence, la Conférence d'Unité Syndicale considère que le regroupement des militants partisans de l'unité syndicale à travers toutes les organisations syndicales peut et doit s'opérer sur un programme de reconstruction démocratique d'une C.G.T. d'action sous les mots d'ordre :

Congrès extraordinaire de reconstruction démocratique d'une C.G.T. unique préparé par toutes les tendances se réclamant du syndicalisme ouvrier. Les garanties démocratiques de ce congrès seront assurées par un Comité d'organisation où seront représentées toutes les tendances qui

la 2e question, ils se sont retrouvés sur l'Autonomie, les Oui « autonomistes » condamnant l'orientation « Frachon-Croizat » résolument hostile à l'autonomie, les non « autonomistes » condamnant l'orientation scissionniste de « Force Ouvrière » également hostile à l'autonomie.

Quelle que soit l'appréciation qui les a fait voter différemment à la première question, un fait demeure, « La Fédération du Livre » continuera à rester unie dans la C.G.T., elle continuera également à condamner les orientations « Frachon et Jouhaux ».

Roger PAUL
du Comité fédéral

INFORMATIONS

En application des décisions de la Conférence, la C.A. de l'Unité Syndicale convie l'Union des Cercles d'Etudes Syndicalistes et les Amis de la Révolution prolétarienne à participer au regroupement de toutes les forces syndicalistes révolutionnaires. Quoique ni Lhuillier, au nom de l'UCES, ni Delaunay, au nom de la RP n'aient accepté un regroupement immédiat, la C.A. estime devoir accepter les formes de collaboration proposées par ces deux courants.

Avec l'UCES, les militants de l'Unité Syndicale, combattront au côté à côté dans les entreprises.

La C.A. de l'Unité Syndicale sera heureuse d'accueillir, même sous forme d'observateur, un camarade de la RP qui participera à ses travaux et discussions.

De la reconstruction de l'unité

(Suite de la page 2)

juste titre, que la scission décrétee le 19 décembre par une centaine de militants F.O. non mandatés par les organismes de base, est une grave atteinte à la démocratie syndicale.

Il ne reste donc qu'un seul processus.

Modifier les statuts de l'actuelle C.G.T. de telle sorte que :

- 1°) tous les politiciens soient exclus du mouvement syndical,
- 2°) que les responsables syndicaux ne soient plus inamovibles,
- 3°) que la révocation de tous les militants syndicaux à tout moment soit possible, après parution devant des Conseils de Discipline,
- 4°) que les militants soient obligés périodiquement d'aller se retremper dans la « profession » reprenant ainsi contact avec les camarades de la base.

Mais les statuts ne vaudront que ce que valent les hommes.

Nous voulons l'unité, mais construite sur des assises solides.

Elle sera ce que nous voulons qu'elle soit. Mais n'oublions pas que la reconstruction de l'Unité au sein d'une C.G.T. démocratique et apolitique est un devoir moyen pour les véritables syndicalistes.

Dans le prochain numéro, j'exposerai mon point de vue sur les moyens essentiellement démocratiques pouvant être employés pour créer une nouvelle centrale ouvrière douée d'un esprit véritablement syndicaliste.

R. BENOIT
Secrétaire Général du Syndicat Force Ouvrière des Municipaux et Hospitaliers du Havre.

RESOLUTION ADOPTEE à la Conférence de l'UNITÉ SYNDICALE

pourront utiliser, à parité, la presse syndicale.

— Réforme démocratique de la C.G.T. unique par :

la représentation proportionnelle des tendances à tous les échelons.

la représentation démocratique des syndicats.

— La révocabilité et la rééligibilité des fonctionnaires et responsables syndicaux à tous les échelons.

— La limitation de la durée du mandat de responsable syndical à cinq ans au maximum (cette précision est apportée par la C.A. traduisant fidèlement les décisions de la Conférence).

— Le non cumul des fonctions syndicales avec des mandats politiques rétribués.

— La création de tribunes libres syndicales dans toutes la presse syndicale. Les militants partisans de l'unité syndicale défendront dans les entreprises les salariés contre l'offensive patronale et gouvernementale sous les mots d'ordre :

— Défense des avantages acquis.

— Lutte contre toutes les formes de surexploitation patronale — diminution des temps, déclassification, suppression des points de garantie.

Cette défense de avantages acquis doit se lier obligatoirement face à toutes les mesures de vie chère, à la préparation d'une lutte d'ensemble et générale des travailleurs de toutes les corporations, pour le minimum vital garanti par l'échelle mobile et le contrôle ouvrier.

Les syndicalistes partisans de l'unité syndicale regrouperont dans toutes les centrales syndicales existantes, C.G.T. et C.G.T.-F.O., tous les militants en accord pour préparer cette lutte sur ce programme.

Dans l'autonomie provisoire, dans la C.G.T.-F.O., dans la C.G.T. ils animeront toutes les formes de coordination sur les plans locaux, départementaux et national, en impulsant la formation de comités de coordination intersyndicaux en vue de préparer l'action commune et afin de surmonter l'esprit de sectarisme haineux.

La Conférence d'Unité Syndicale, appelle tous les militants syndicaux à se regrouper dans toutes les centrales en vue de tenir des conférences d'entreprises locales, départementales d'unité syndicale qui discuteront les modalités du programme de reconstruction de l'Unité.

Pour assurer la victoire des travailleurs, il faut que tous les syn-

dicalistes ayant la volonté de propulser la lutte syndicale en toute indépendance à l'égard des opportunistes de parti et des intérêts des gouvernements, s'unissent, quelle que soit l'affiliation de leur syndicat. Le regroupement se fera autour d'un journal dont le titre sera :

l'UNITÉ SYNDICALE

L'« UNITÉ SYNDICALE » sera l'instrument de propagande d'un syndicalisme unitaire d'action. Une tribune libre, d'une part, permettra l'expression de toutes les opinions et d'autre part, préparera la discussion parmi les camarades ainsi associés dans l'œuvre de redressement du syndicalisme.

Une commission administrative aura la responsabilité de la gestion du journal et de la liaison entre tous les groupes de diffusion. En dehors des questions communes et d'ordre général, les militants regroupés autour de « l'Unité Syndicale » conserveront une indépendance totale et resteront juges des moyens les meilleurs à employer pour mener la lutte sur son terrain propre.

La Commission administrative sera formée de membres parisiens et de correspondants départementaux.

A chacune de ses réunions préparées par un rapport envoyé à chaque correspondant départemental sera convoquée des représentants départementaux par fraction régionale.

Le comité de rédaction forme de membres (membres ou non de la C.A.) organisera par des correspondants locaux, départementaux et fédéraux la participation de tous les militants à la rédaction du journal.

La Commission administrative désignée par la présente conférence sera provisoire jusqu'à une nouvelle conférence. Elle aura pour première tâche la rédaction d'un manifeste appelant les différentes centrales à organiser un Congrès extraordinaire d'Unité.

Soucieuse d'opérer le plus large rassemblement de tous les militants syndicaux de quelque tendance et à quelque organisation syndicale qu'ils appartiennent et qui veulent lutter pour redresser le mouvement syndical dans le cadre d'un combat pour une reconstitution d'une C.G.T. unique et démocratique, la Conférence d'Unité Syndicale mandate la C.A. provisoire d'étudier toutes les formes possibles de proposition permettant la collaboration commune avec les Amis de la Révolution prolétarienne et l'Union des Cercles d'Etudes Syndicalistes.

Et maintenant...

Le mouvement de scission du mois de décembre 1947, suscité par la conférence Force Ouvrière et le départ de la rue Lafayette des secrétaires confédéraux minoritaires, a créé une situation tragique au sein de toutes les organisations syndicales françaises.

Le LIVRE ne pouvait échapper à cette situation, et son Comité fédéral chargé de l'administration de cette vieille organisation était profondément divisé quant à l'attitude à prendre devant ces faits.

Mais les membres du Comité fédéral divisés au sujet de l'orientation syndicale, restaient fidèles à la conception démocratique qui a fait la force et la cohésion de notre Fédération et furent tous d'accord pour consulter les fédérés par voie de référendum.

Certes, on pourrait épiloguer sur les questions posées au dit référendum et sur le délai plutôt long du lancement de cette consultation, mais il n'en est pas moins vrai que les résultats donnent une maporité en faveur du maintien à la C.G.T. (28.953 pour 18.060). Minorité imposante et susceptible de déterminer un malaise au sein d'une organisation parfaitement unie jusqu'à présent. Car il est permis d'affirmer que la Fédération du Livre n'est point communiste, qu'elle n'est même pas communiste, qu'elle est surtout traditionaliste et c'est ce qui explique la majorité obtenue en faveur du maintien à la C.G.T.

Mais, par contre, la Fédération du Livre est jalouse de son autonomie, ainsi que les syndicats qui la constituent et quelles que soient les décisions confédérales, celles-ci seront examinées et si elles sont empreintes ou commandées par un parti politique quel

qu'il soit, les syndicats du Livre forts de leur autonomie, se refuseront à agir en faveur d'un parti.

C'est précisément le cas de la 21^e section Paris-Compositeurs. Le référendum a donné 1.764 voix en faveur du maintien à la C.G.T. et 2.928 pour le départ, 3.556 voix pour l'autonomie et 298 à Force Ouvrière.

Les typos parisiens ont donc manifesté en faveur de l'autonomie, mais contre mauvaise fortune faisant bon cœur, ils se plieront à la discipline fédérale, uniquement dans le but de conserver l'UNITÉ.

Il nous sera difficile certes, de convaincre tous nos camarades de cette nécessité de la discipline fédérale, cependant il nous faut réussir. Mais il est à craindre qu'à la première manifestation politique de la C.G.T. ou de sa filiale : l'Union des Syndicats de la Seine, des remous profonds troublent cette Unité précieuse et risquent de la détruire.

La 21e section Paris - Compositeurs, désire ardemment maintenir son UNITÉ, mais affirme avec non moins de vigueur, son indépendance totale à l'égard de tous partis politiques.

Mais nous sommes de tout cœur avec ceux qui veulent ouvrir pour la reconstruction démocratique d'une C.G.T. unique. Nous avons besoin de toutes les forces prolétariennes pour combattre toutes les offensives anti-ouvrières d'où qu'elles viennent ; pour affirmer notre droit à la vie par un salaire garanti par l'échelle mobile, et enfin, faire triompher notre devise confédérale : Bien-être et Liberté.

LARGENTIER

Secrétaire général
21e section Paris-Compositeurs.